

ACTE DE VENTE DE BIENS MOBILIERS DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE

(Conformément aux articles L. 3111-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques)

Entre les soussignés :

La Collectivité :

La Collectivité de Corse

Représentée par M. SIMEONI Gilles, Président du Conseil exécutif de Corse.

Ci-après dénommée « le Vendeur »,

Et

L'Acquéreur :

Nom / Raison sociale : M. CASTELLI gérant de la société ATACC

Adresse : Carrefour Afa - Baléone - RN 193 - 20167 Sarrola-Carcopino

N° SIRET: 342.828.761.00086

Téléphone : 04.95.51.00.18

E-mail : a.castelli@atacc.fr

Ci-après dénommé(e) « l'Acheteur »,

Désignation	Marque/modèle	N° de série	Quantité	Etat	Prix de vente HT
Poly com Visio			1	Non fonctionnel	0 €
Ecran diffusion 65"	8410NL15400017 8410NL15400016 8410NL15400015 8410NL15400014 8410NL15500002 8410NL15500005 8410NL15400003 8410NL15400018 8410NL13800002		9	Fonctionnel	3 600 €
Ecran diffusion 55"	5503NG15040070 5503NGP15050078 5503NG15040071		3	Fonctionnel	1 110 €
Mobilier			1	Très bon état	500 €
Sièges hauts			10	Très bon état	500 €

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

Article 1 - Objet

La Collectivité cède à titre onéreux à l'Acheteur le matériel Hi-Fi et mobiliers suivants, issus du domaine privé de la Collectivité, déclaré réformés par délibération :

Article 2 - État du bien

L'Acheteur reconnaît avoir pris connaissance de l'état du matériel et l'acquiert en l'état.

Article 3 - Prix de cession

La présente vente est consentie et acceptée pour le prix total de **6852€**, payable comptant par mandat administratif.

Article 4 - Transfert de propriété et de risques

Le transfert de propriété et des risques intervient à la date de signature du présent acte et après paiement intégral du prix.

Article 5 - Dispositions finales

Le présent acte est établi en deux exemplaires originaux, dont un remis à chacune des parties.

Fait à Ajaccio le

Le Vendeur

SIMEONI Gilles, Président du Conseil exécutif de Corse

Signature et cachet

L'Acheteur

M. CASTELLI, gérant de la société ATACC

Signature et cachet